

## Voyager dans le passé

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Impossible diront les sceptiques. Pourtant, c'est encore et toujours possible. Il suffit d'affiner sa capacité de lecture des manuscrits anciens. Les transcriptions d'actes manuscrits permettent de réaliser deux objectifs importants : aider nos contemporains dans leurs recherches généalogiques et, plus important, apprendre nous-mêmes à entrer graduellement dans le passé et à bien connaître les manières de vivre tellement différentes de nos ancêtres.

Les premières années de transcriptions sont trop récentes pour nous apprendre quoi que ce soit de nouveau sur les personnes. Mais au fur et à mesure que nous progressons, un acte à la fois, d'année en année vers le passé d'une paroisse, nous devenons de plus en plus familiers avec l'écriture particulière des actes et avec le caractère de ses habitants. Nous pouvons parfois anticiper rien qu'à sa facture l'état d'esprit du prêtre qui rédigeait l'acte. On reconnaît aussi souvent la personnalité des paroissiens rien qu'à lire leur signature, surtout au moment du passé où ils ont appris à signer. Cette capacité d'apposer sa signature sur un acte élevait définitivement le statut social d'une personne dans une paroisse.

Avec le temps et le nombre de transcriptions, on finit presque par connaître toutes les familles et tous les enfants d'une paroisse qui constituait autrefois le village entier. On reconnaît de plus en plus dans les premières transcriptions des années récentes la descendance des rencontres que nous faisons graduellement avec les gens du passé. On découvre dans les lignes des actes les traditions du passé par rapport aux saisons, par rapport au rituel religieux, par rapport au statut social des gens, par rapport aux relations familiales et par rapport aux responsabilités individuelles. On découvre chez un même auteur une façon différente de rédiger un acte selon qu'il s'agisse d'un membre du clergé, des notables de la place ou des paroissiens ordinaires.

À force de reconnaître les personnes citées dans les actes, on finit par se voir dans leur famille, dans leur village. On voit le rang des uns par rapport aux autres, les aînés par rapport aux plus jeunes, l'âge souvent mineur au mariage dans les familles nombreuses ou dans les familles ayant subi un deuil parental. En tant qu'humains, nous faisons partie de ces gens, surtout quand le hasard met sur notre route une famille qui porte notre nom ou qui porte le nom d'une famille que nous connaissons bien.

Transcrire des actes manuscrits anciens, c'est apprendre à parler de nos ancêtres entourés de leur présence. Ce sont eux qui nous chuchotent les mots pour les décrire. On a tellement appris à les connaître, un acte à la fois.

Les généalogistes qui aimeraient vivre cette expérience unique peuvent offrir leur talent de transpositeurs à leur société généalogique locale. C'est un privilège d'apprentissage particulier de la généalogie chronologique et une expérience personnelle exceptionnelle. C'est évidemment un monde de connaissances généalogiques réservé exclusivement à la ténacité des transpositeurs d'actes manuscrits anciens. Rien ne ressemble plus à un village qu'un autre village. Les humains restent toujours foncièrement les mêmes partout et en tout temps. C'est l'environnement seulement qui évolue. À vous de découvrir comment.

**20170102**

© Jacques Blaquièrre 1940